

Trois-Rivières à l'écoute des enfants et des familles

Rapport : atelier de consultation - organismes



Table des matières

Rapport : atelier de consultation - organismes	1
Table des matières	2
Mise en contexte	3
Atelier de consultation.....	4
Processus décisionnel et suites du projet.....	12

Mise en contexte

En novembre 2025, la Ville de Trois-Rivières a entrepris une démarche de participation publique afin de mieux comprendre les besoins des enfants et des familles du territoire. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de bâtir une ville plus inclusive, accueillante et adaptée aux réalités des enfants et des familles.

À terme, les constats qui ressortiront de cette démarche de consultation serviront à réviser la [Politique](#) et le [Plan d'action](#) en développement social ainsi qu'à rédiger les engagements de la Ville en tant que [Municipalité amie des enfants](#).

Atelier de consultation auprès des organismes œuvrant auprès des familles

Le 11 décembre 2025, la Ville a invité les organismes œuvrant auprès des familles trifluviennes à participer à un atelier de consultation qui s'est déroulé au centre Alexandre-Soucy. Cet atelier de consultation avait pour objectifs :

- de mieux comprendre les besoins et aspirations des enfants et des familles du territoire;
- de mieux comprendre les besoins des organismes partenaires en matière de concertation et de collaboration;
- d'identifier des pistes de solution à explorer dans le cadre de sa politique et de son plan d'action en développement social.

L'invitation a été lancée aux organismes membres de la *Table de concertation jeunesse, enfance, famille* ainsi qu'à différentes organisations qui œuvrent auprès des familles trifluviennes.

Présentation des principales actions de communication :

- Communiqué de presse sur la démarche de consultation;
- Invitation courriel envoyée aux organismes partenaires (55 organisations différentes);

Au total, 21 personnes ont pris part à l'activité de consultation représentant 20 organismes.

Organismes partenaires représentés

Anna et la mer	Galerie d'art du Parc
Bibliothèques de Trois-Rivières	Maison de Jeunes - L'Escale Jeunesse - La Piaule
Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es (CANOS)	Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières
CASE MCQ	Maison des Familles Chemin du Roi
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Maison des familles du Rivage
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	Maison Grandi-Ose
CIUSSS-MCQ	Maternaide
COMSEP	Office Municipale de l'Habitation de Trois-Rivières
CPE le Cheval sautoir	Parents Partenaires
Équijustice Trois-Rivières	Pavillon St-Arnaud
Espace Mauricie	Développement culturel – Ville de Trois-Rivières

Atelier de consultation

Dans le cadre de l'atelier, les personnes participantes étaient invitées à participer à trois activités de consultation :

Activité	Objectif
Activité # 1 : Histoires de familles. (# groupes de discussion)	Comprendre les besoins particuliers des familles qui fréquentent les organismes partenaires. Un accent particulier a été mis sur les besoins émergents.

Activité # 2 : Coups de cœur / Coups de génie. (Kiosques de consultation : # thématiques)	Dresser un bilan des actions réalisées par la Ville au cours des dernières années et identifier des pistes d'intervention à explorer dans le cadre du prochain plan d'action en développement social.
Activité # 3 : Agir ensemble pour les familles. (# groupes de discussion)	Identifier des façons de soutenir la concertation et de renforcer la collaboration des acteurs agissant auprès des familles du territoire.

Les activités de consultation étaient animées par la Direction des communications et de la participation publique en collaboration avec l'équipe du Bureau du développement social.

Les principaux éléments recueillis dans le cadre des différentes activités sont présentés dans les tableaux suivants.

Activité # 1 : Histoires de familles.

Lors de la première activité, les personnes participantes étaient invitées à former des groupes de discussion. Ceux-ci visaient à mieux comprendre les besoins particuliers des familles trifluviennes qui fréquentent les organismes du territoire.

Synthèse de l'atelier – Histoires de familles
Caractéristiques des familles qui fréquentent les organismes - Les organismes rencontrés agissent surtout auprès de familles ayant de jeunes enfants (0-12 ans). Cela dit, certains organismes agissent auprès de clientèles adolescentes. - Le portrait des familles fréquentant les organismes partenaires est très diversifié. Certains organismes partenaires insistent d'ailleurs sur la mixité sociale des familles qui les fréquentent. Cela dit, certaines clientèles particulières ont été identifiées par les organismes rencontrés : - Familles nombreuses ; - Familles immigrantes ; - Familles monoparentales ; - Familles défavorisées ; - Familles isolées ; - Familles d'accueil.
Besoins des familles - En majorité, les organismes rencontrés offrent des services aux familles faisant face à des défis parentaux. Par exemple : - Enfants vivant avec des enjeux de santé physique ou mentale ; - Faible niveau de scolarité ou analphabétisme des parents ;

- Parents vivant avec diverses problématiques : toxicomanie, santé mentale, violences conjugales ;
 - Peu de proches susceptibles d'aider les parents avec leurs enfants ;
 - Nécessité de développer les compétences parentales.
- Les familles qui fréquentent les organismes partenaires y retrouvent un milieu sécuritaire où elles peuvent se rassembler et échanger entre elles. Les organismes offrent des activités et des services qui permettent aux familles de socialiser et de former des groupes d'appartenance et des réseaux d'entraide qui sont importants pour les familles. Les activités et services offerts par les organismes offrent du répit aux parents et permettent aux familles de vivre des expériences enrichissantes, et ce, gratuitement ou à faible coût.
 - Les organismes notent que ces réseaux de socialisation peuvent avoir une importance particulière pour les familles immigrantes qui sont souvent éloignées de leurs proches.
 - Le besoin de répit est particulièrement ressenti chez les familles ayant à composer avec des enjeux de santé importants (personnes handicapées, santé mentale). En effet, dans celle-ci, les membres de la famille sont souvent appelés à jouer un rôle de proche aidant qui peut alimenter le sentiment de fatigue et d'isolement.
- Les familles qui fréquentent les organismes partenaires ont souvent besoin de soutien et d'accompagnement. Elles font face à des défis parentaux importants et recherchent quelqu'un qui les écoute et les comprennent. Afin d'être en mesure de faire face aux défis qu'elles rencontrent dans leur rôle de parent, plusieurs ont besoin d'être accompagnés dans le développement de leurs compétences parentales.
 - Les familles défavorisées n'ont pas toujours les connaissances et les compétences requises pour accueillir un enfant. L'absence de modèles parentaux adéquats peut faire en sorte qu'elles aient besoin d'aide pour développer leurs compétences parentales.
 - Pour certaines familles issues de l'immigration, l'intégration dans la société d'accueil soulève des enjeux de parentalité. En raison des barrières de la langue, certains peuvent avoir de la difficulté à accompagner le parcours scolaire de leurs enfants. Elles doivent également se positionner par rapport à différentes normes ou façons de faire qui ont cours dans la société d'accueil et avec lesquelles elles sont peu ou pas familières.
- Les familles qui fréquentent les organismes ont souvent à composer avec une certaine forme de précarité financière. Plusieurs ont ainsi besoin de soutien alimentaire ou matériel de base (lait maternel, vêtements, électroménagers, matériel scolaire, etc.)

Nouveaux besoins des familles :

- Selon les organismes participants, voici certains des nouveaux besoins des familles qu'ils rencontrent :
 - Les besoins de soutien alimentaire / matériel vont grandissant. On dénote également des problèmes d'accès au logement pour les familles. L'accès au transport a également été mentionné.
 - Les besoins en termes d'accompagnement parental semblent également être plus importants. Les habiletés parentales semblent moins développées chez les nouveaux parents.
 - Les nouvelles technologies semblent également avoir un rôle perturbateur au sein des familles. Le temps consacré aux écrans engendre un certain nombre de dysfonctionnements dans les dynamiques familiales.

- Les défis parentaux évoluent en fonction de l'âge des enfants. Les organismes constatent des besoins pour agir auprès des adolescents. Cela dit, ils soulignent qu'il y a beaucoup moins de fonds publics d'investis dans ce genre d'action.
- L'accroissement du nombre de familles immigrantes pose également des défis particuliers pour les organismes. Ceux-ci doivent composer avec la barrière de la langue et développer de nouvelles façons de faire afin d'établir un dialogue interculturel sur la parentalité.
- Les familles ayant des enfants devant composer avec des enjeux de santé physique ou mentale n'ont pas suffisamment accès à des services adaptés : ex. camp de jour, CPE, transport adapté, etc.

Activité # 2 : Coups de cœur / coups de génie

Dans le cadre de la seconde activité, les personnes participantes étaient invitées à parcourir 3 kiosques de consultation. Les kiosques présentaient les actions phares qui ont été réalisées afin de répondre aux besoins des familles dans le cadre du précédent plan d'action en développement social.

Thématiques des kiosques

- Kiosque #1 : Environnement favorable à la qualité de vie et participation citoyenne
- Kiosque #2 : Sécurité alimentaire, santé physique et mentale et éducation.
- Kiosque #3 : Mobilité et Sécurité des milieux.

Premièrement, les personnes participantes devaient identifier, à l'aide de six petites étoiles, leurs actions coup de cœur. Deuxièmement, ils étaient invités à proposer des pistes d'actions à explorer dans le cadre du prochain plan d'action afin d'agir sur les différentes thématiques.

Synthèse de l'atelier – Coups de cœur / coups de génie

Coups de cœur

- **Environnement favorable à la qualité de vie**
 - Programme de médiation culturelle : 8 étoiles.
 - Programme de festivités familiales : 7 étoiles.
 - Location de matériel sportif et de plein air : 4 étoiles.
 - Parcs et infrastructures sportives de qualité : 2 étoiles.
- **Participation citoyenne**
 - Consultation auprès des enfants et des familles : 4 étoiles.
 - Ateliers jeunesse sur la participation citoyenne : 2 étoiles.
- **Sécurité alimentaire**
 - Soutien financier aux organismes en sécurité alimentaire : 5 étoiles.

- **Santé physique et mentale**
 - Sensibilisation aux saines habitudes de vie : 1 étoile.
 - Journées découvertes des plateaux sportifs : 1 étoile.
- **Éducation**
 - Programmation des bibliothèques : 10 étoiles.
 - Programme de maintien des acquis scolaires : 4 étoiles.
- **Mobilité**
 - Tarification sociale : 10 étoiles.
 - Aménagement des corridors scolaires : 4 étoiles.
 - Boucles à vélo : 1 étoile.
- **Sécurité des milieux**
 - Police communautaire : 6 étoiles.
 - Appel de projets pour prévenir la criminalité jeunesse : 2 étoiles.

Coups de génie

- **Environnement favorable à la qualité de vie**

Parcs, matériel sportif et infrastructures de loisir

- Actualiser les parcs désuets.
- Patinoires couvertes avec des plages horaires plus grandes pour le hockey, surtout dans les secteurs défavorisés.
- Réouverture des patageoires actuellement fermées.
- Prêt de matériel de glisse à l'aréna Jérôme-Cotnoir.
- Prêt de matériel sportif dans les bibliothèques pour la période estivale.
- Promouvoir davantage le service de location de matériel sportif et de plein air.
- Offrir des forfaits familiaux abordables pour les familles nombreuses, incluant le prêt de matériel.

Accès à la culture

- Accroître le nombre d'activités de médiation culturelle pour répondre aux besoins d'expression des familles vulnérables qui fréquentent les organismes.
- Créer un festival de la médiation culturelle.
- Faire revivre le Club culture.
- Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour les 0-5 ans (ex. prix des billets, transports, spectacles en CPE).

Accès aux services et activités de loisirs

- Poursuivre les initiatives d'inclusion en camps de jour.
- Assurer l'accessibilité universelle des activités familiales.
- Développer une offre de prêt de matériel adaptée aux personnes handicapées.
- Développer des activités interfamiliales au sein des bibliothèques.
- Plus de place dans les camps de jour pour les familles à faible revenu.

- Accès libre à des locaux ou à des espaces de travail (bibliothèques).

- **Participation citoyenne**

- Créer un regroupement d'organismes communautaires à l'ouest de la Ville (ex. Quartier vie).
- Inviter les organismes communautaires à participer au programme de festivités familiales. Ceux-ci peuvent contribuer à trouver des bénévoles ; tenir des kiosques ; participer à l'organisation.

- **Sécurité alimentaire**

- Élargir les organismes qui sont éligibles au soutien financier en aide alimentaire. Beaucoup de maisons de jeunes auraient besoin d'aide pour garantir l'accès à des repas sains lors de leurs visites.
- Plus de jardins communautaires (plus gros et accessibles), surtout dans les vieux quartiers.
- Identifier les jardins communautaires. Créer des liens entre les familles et les générations.

- **Santé physique et mentale**

- Explorer la possibilité d'étendre les activités de sensibilisation aux saines habitudes de vie qui ont lieu dans les camps de jour à d'autres milieux (ex. bibliothèques, organismes).
- Développer une trajectoire de service pour les familles ayant une personne handicapée (CPE, adaptation scolaire, logements supervisés).

- **Éducation**

- Moins catégoriser les activités par groupes d'âge à la bibliothèque pour favoriser la participation des familles nombreuses.
- Plus de sorties en bibliothèques avec les groupes de camps de jour.
- Créer des groupes parents/enfants pour développer le soutien au vécu scolaire des enfants. Un accompagnement positif qui valorise l'effort et suscite l'intérêt envers le vécu scolaire de l'enfant.

- **Mobilité**

- Sécurité routière dans les quartiers**

- Améliorer la signalisation entourant les quartiers à 30 km/h.
 - Accroître la surveillance dans les corridors scolaires.
 - Sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière de conduite sécuritaire.

- Accès au transport en commun**

- Prolonger les heures de service de la STTR le dimanche (plus tard que 19 h.).
 - Possibilité pour les organismes communautaires d'offrir gratuitement des billets d'autobus et de taxis aux familles qui les fréquentent.
 - Réduire la tarification pour les adolescents l'été (fin de la tarification scolaire).
 - Offrir des journées gratuites de transport en commun.
 - Consolider et développer l'accès au transport adapté.

- Développer des alternatives à l'auto solo**

- Varier l'offre de moyens de transport pour favoriser l'accès aux familles (taxi, prêt de vélo, covoiturage).
- Développer un service de prêt de vélos (type Bixi).
- Développer un système d'autopartage.

Activité #3 : Agir ensemble pour les familles

Pour la troisième activité de consultation, les personnes participantes étaient invitées à se réunir en groupes de discussion pour identifier des pistes d'action pour soutenir la concertation du milieu et renforcer la collaboration entre la Ville et ses partenaires.

Synthèse de l'atelier – Agir ensemble pour les familles

Soutenir la concertation des organismes du milieu

Promotion des organismes communautaires

- Soutenir et pérenniser l'événement « Je connais mon réseau » en lui attribuant les ressources humaines et financières nécessaires. Contribuer à la diffusion de l'information, notamment par l'entremise des réseaux sociaux.
- Offrir une vitrine aux organismes communautaires qui manquent souvent de personnel pour structurer leurs communications. Supporter des projets de communication : ex. bottin des ressources communautaires, babillard communautaire en ligne, la réalisation d'un balado, campagne de publicité, etc.

Faciliter la concertation

- Les organismes présents soulignent l'apport positif de l'instance RADAR. Ils encouragent la Ville à développer les tables de concertation relevant de cette instance. Pour ce faire, la Ville pourrait inviter davantage d'organismes à participer aux tables de concertation et élargir le mandat de ces lieux de concertation.
- La Ville doit se faire promotrice de concertation pour que les organismes embarquent. Elle doit faciliter la concertation en provoquant et en animant des moments de mise en commun.
- S'assurer de l'efficacité des tables de concertations et faire en sorte que les rencontres se traduisent par des actions concrètes (ex. Les projets découlant de la Table enfance-jeunesse-famille).
- Création d'un fonds de soutien pour des projets *interorganismes*.
- Créer et animer des incubateurs de projets afin de rassembler des organismes en fonction de différentes priorités.
- Créer et soutenir des instances de concertation dans certains secteurs de la ville, notamment à l'ouest.

Soutenir le milieu communautaire

- Permettre aux organismes d'avoir accès facilement aux coordonnées des personnes-ressources dans les différents organismes partenaires.
- Permettre aux organismes d'avoir accès à des locaux pour tenir leurs activités.

Renforcer la collaboration entre la Ville et ses partenaires.

Réseautage, formation et communication

- Créer davantage d'espaces de réseautage avec la Ville. Permettre à certains employés de la Ville de participer aux tables de concertation ou aux comités des partenaires.
- Développer des formations pour permettre au personnel municipal de mieux connaître les organismes et leurs clientèles.
- Développer davantage de collaboration avec la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières.
- Optimiser les processus de communication en clarifiant les points de contact (un organisme / une personne responsable) et en évitant les doublons d'information.
- Améliorer les points de contact avec la Ville. Le 311 fonctionne, mais c'est à améliorer.

Consultation des organismes

- Consulter les organismes avant l'adoption d'une politique ou d'un plan d'action afin de prendre en compte leur expertise.
- Se déplacer dans les organismes pour rencontrer la clientèle lors des démarches de consultation publique.

Soutien aux organismes

- Maintenir le processus de demandes de financement simples.
- Octroyer un financement à la mission sur une base pluriannuelle pour favoriser la prévisibilité financière des organismes.
- Supporter l'organisation des activités familiales (organisation matérielle, présence de techniciens / techniciennes en loisirs).
- Appuyer les revendications du milieu communautaire afin de permettre aux organismes d'être reconnus et financés adéquatement.

Processus décisionnel et suites du projet

Les commentaires recueillis dans le cadre de cet atelier de consultation ont été soumis aux membres de l'administration municipale et seront pris en considération dans la réflexion entourant la révision de la politique et du plan d'action en développement social. Par ailleurs, les informations colligées serviront à définir les engagements de la Ville dans le cadre de son dépôt de candidature pour l'accréditation *Municipalité amie des enfants*.

Rappelons que la population pouvait également s'exprimer sur le projet en participant aux activités de participation publique suivantes :

- Boîtes à idées « Comment faire de Trois-Rivières une ville amie des enfants et des familles? » : 12 novembre au 15 décembre 2025.
- Ateliers de consultation auprès des enfants : novembre et décembre 2025.

Les prochaines étapes du processus décisionnel entourant le projet sont les suivantes :

Étapes	Date prévue
Dépôt de la candidature <i>Municipalité amie des enfants</i>	Mars 2026
Séance de consultation publique et dépôt de mémoires sur la politique et le plan d'action en développement social	Octobre 2026
Adoption de la politique et du plan d'action en développement social par le conseil municipal	Automne 2026

Pour en savoir plus sur le projet :

- [Démarche de consultation auprès des enfants et des familles](#).
- [Révision de la politique et du plan d'action en développement social](#).
- [Politique de développement social](#).
- [Plan d'action en développement social](#).

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le projet, il est également possible de communiquer avec le 311 par téléphone ou par courriel (311@v3r.net).



Pour plus d'information :

1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 368

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone : 311 ou 819 374-2002

Télécopieur : 819 374-2299

v3r.net